

Besançon

## Transmettre son entreprise à ses enfants : une étude pour améliorer les successions

De nombreux patrons comtois ont un âge proche de la retraite. Aussi, la question de la transmission des entreprises familiales revêt des enjeux cruciaux pour le tissu économique. Un cabinet d'experts accompagnant les dirigeants en Bourgogne Franche-Comté a lancé une étude pour en savoir plus sur les relations humaines dans les périodes de succession.

« Des désaccords, j'en ai eu avec mon père. Mais on s'est toujours rejoints concernant les objectifs de l'entreprise. » Thierry Bailly, fils de Roland Bailly, a repris en 2003 l'entreprise qu'avait créée son père en 1964.

Son expérience était la bienvenue pour Cohéliance. Spécialisé dans l'accompagnement de dirigeants, le cabinet basé entre Dijon et Besançon a lancé cette année une étude visant à mieux

**« Avoir le même nom que le patron, c'est un atout. On est tout de suite bien identifié par les clients de l'entreprise. En revanche, il faut faire ses preuves »**  
Thierry Bailly, gérant Roland Bailly SAS

comprendre les enjeux et les relations humaines qui se jouent lors des transmissions d'entreprises familiales.

### Des dirigeants proches de la retraite

« Ces périodes de transition sont des moments particuliers dans la vie d'une entreprise et peuvent donner lieu à des situations de crise », constate Frédérique Monjournal, co-dirigeante de Cohéliance.

En France, l'enjeu est de taille. La part des patrons de PME (entre 20 et 249 salariés, avec un chiffre d'affaires qui n'excède pas 50 millions d'euros) qui ont plus de 60 ans, continue à progresser depuis les années 2000. Selon des chiffres de la CCI Doubs Haute-Saône, près de 50 % des patrons des deux départements ont plus de 50 ans. Dans le Doubs, l'âge moyen des patrons d'entreprise industrielle transmetteur est de 53,4 ans.

Cette étude doit permettre de mieux appréhender la façon dont la porosité de la frontière famille/entreprise affecte les décisions stratégiques dans les PME familiales, en particulier lors d'une transmission intrafamiliale. Pour la mener à bien, Cohéliance a fait appel à des chercheurs en sciences de gestion de la Burgundy School of Business (BSB). Concrètement, les membres de Cohéliance interviewent des patrons dont les témoignages sont collectés, puis analysés par les spécialistes de la BSB. « Une passation de pouvoir doit être prévue bien à

l'avance », indique Denis Gunes, patron de Wordplus, qui est en passe de céder son entreprise à ses enfants. L'entrepreneur bisontin a, lui aussi, répondu aux questions du cabinet Cohéliance. L'occasion d'évoquer toutes les subtilités humaines et relationnelles d'un tel changement.

### Le même nom que le patron

« Avoir le même nom que le patron, c'est un atout », ajoute quant à lui Thierry Bailly. « On est tout de suite bien identifié par les clients de l'entreprise. En revanche, il faut faire ses preuves. » Avant de prendre les rênes de la PME de son père, Thierry Bailly a travaillé dans tous les services de l'entreprise familiale. Toujours installé au Tilleroys, le spécialiste de la micro-injection plastique, mécanique et l'automatisation, fête ses 60 ans en 2024. Le groupe compte une trentaine de salariés et prévoit des embauches.

Une bonne santé qui traduit une transmission intrafamiliale couronnée de succès.

L'étude du cabinet Cohéliance vise à faire évoluer la vision des dirigeants dans ce domaine pas forcément évident. À l'issue de la recherche, un livre blanc doit être édité par Cohéliance et un article publié dans une revue spécialisée. Le fruit de ce travail doit également donner lieu à des conférences données par ces spécialistes du management.

● Maxime Courché



Thierry Bailly a repris en 2003 l'entreprise Roland Bailly SAS, qui porte le prénom de son père. Photo archives Franck Lallemand

50

Selon des chiffres de la CCI Doubs Haute-Saône, près de 50 % des patrons des deux départements ont plus de 50 ans.